

[Retrouvez la newsletter en ligne](#)

charte des mobilités

Lettre d'informations N°1 – Juillet 2015

Edito

Après la démarche du Grenelle des mobilités et la signature de la Charte, le temps est venu d'engager activement la mise en œuvre des 17 mesures.

Pour vous tenir informés de l'avancement des projets, des événements à ne pas manquer et des références à mobiliser, nous avons décidé de lancer cette lettre d'information.

Nous comptons sur vous pour participer à la réalisation de ce projet commun.

Bonne lecture !

Jean-Marc Offner
Directeur général de l'a-urba

Evènement

La charte des mobilités a été signée par 22 parties prenantes le 6 février dernier à l'Hôtel de Bordeaux Métropole, notamment par Alain Juppé, maire de Bordeaux et président de Bordeaux-Métropole, Pierre Goguet, président de la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, Christian Broucaret, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports en Aquitaine, Christine Bost, vice-présidente du conseil général de la Gironde, Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine et Michel Delpuech, préfet de la Gironde et de la région Aquitaine.

Carlos Moreno, spécialiste des villes intelligentes, Antonio Hodggers, conseiller d'État de la République du Canton de Genève et Francis Rol-Tanguy, secrétaire général des ministères de l'Écologie et de l'Égalité des territoires, étaient venus témoigner de leur intérêt pour la démarche.

Après un point d'avancement sur les actions de la charte, experts, élus, chefs de files et personnalités extérieures ont exposé leurs points de vue sur la mobilité.

[Plus d'information sur la démarche !](#)

Vous pouvez dès à présent y retrouver les posters de restitution des différentes actions de la Charte des mobilités.

Retour en images





Le point sur une mesure : mobilité piétonne universelle

Bordeaux-Métropole, chef de file de l'action, travaille avec l'association Droit du piéton en Gironde et plusieurs communes.

Le développement de la marche passe par quelques mots clés : inciter au réflexe et au questionnement ; permettre au piéton de connaître les conditions dans lesquelles il va se déplacer ; lui restituer l'usage des trottoirs; lui donner les moyens de se localiser et de s'orienter.

Le groupe de travail a identifié plusieurs dispositifs à mettre en place : la constitution d'une boîte à outils mutualisée, mobilisable par les acteurs locaux pour animer l'espace public et inventer de nouveaux usages.

L'identification d'un réseau piéton métropolitain maillant les centralités de l'agglomération dense, réseau constitué d'itinéraires à « haute qualité piétonne », et une communication autour de ce réseau sont envisagées, ou encore l'adaptation des règles d'urbanisme et de conception des espaces publics.

Référence à partager : le système Optymo à Belfort

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort regroupe plus de 100 communes et 145 000 habitants. Partant du constat que la mobilité en transports en commun représentait une part importante des dépenses des ménages mais également des collectivités, le SMTC a mis en place un titre de transport intégré : Optymo. Une seule carte permet d'utiliser les bus, les vélos et voitures en libre-service. Le paiement se fait après consommation de ces services (post-paiement). Optymo compte aujourd'hui 65 000 clients, et une augmentation de plus de 300 % du nombre d'abonnés actifs durant les 6 dernières années.

www.optymo.fr